

Publié sur le site internet de la commune le

Le Maire

Frédéric VALLOS



Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le

ID : 001-210103479-20250407-2025040-DE



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2025-040

Séance du 07 AVRIL 2025

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal	: 19
En exercice	: 19
Présents	: 16
Qui ont pris part à la délibération	: 19
<u>Date de la Convocation</u>	: 27/03/2025
<u>Convocation affichée et diffusée le</u>	: 27/03/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le sept avril, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur VALLOS Frédéric, Maire,

PRESENTS : M. VALLOS Frédéric, M. AKNIN Daniel, Mme BRUYAS Séverine, M. COLLET Baptiste, M. DA COSTA Jean, GAUTIER WILL Pascale, M. GAY Richard, Mme GENEVOIS Annie, Mme GONZALEZ Sindy, M. GROSSAT Gilles, M. HENRY Christophe, Mme HENRY Marie- Claude, M. JACQUET Alain, M. PETIT Clément, M. ROCHE Gilles et Mme SOUZY Eva.

ABSENT EXCUSE

POUVOIR

Mme BOURDELEAU Alexandra a donné pouvoir à M. Baptiste COLLET

Mme MARTIN GAJAC Corinne a donné pouvoir à M. Frédéric VALLOS

M. Sylvain PERRAUD a donné pouvoir a donné pouvoir à M. Richard GAY

M. Richard GAY a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Subvention CCAS

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L1612-2 et L2312-1

Considérant que le budget du C.C.A.S est composé en majeure partie d'une subvention communale.
Il convient de verser au C.C.A.S la subvention qui lui permettra de couvrir ses dépenses de fonctionnement

Il est proposé au Conseil Municipal de voter la subvention d'équilibre au budget 2025 du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saint Didier de Formans à hauteur de 8 000 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après délibération :

- DECIDE d'attribuer une subvention à hauteur de 8 000 € au CCAS de Saint Didier de Formans
- DIT que les crédits sont inscrits à du budget primitif 2025 de la Commune de Saint Didier de Formans.
- Dit qu'un exemplaire de la présente délibération sera transmis à la Préfecture de l'Ain
- Dit qu'un exemplaire de la présente délibération sera transmis au SGC de Chatillon /Chalaronne

Ainsi fait et délibéré le 07 avril 2025

Pour extrait conforme,

Le Maire

Frédéric VALLOS

Le secrétaire de séance

Richard GAY